

COMMUNE DE GRANDEVENT



Séance du Conseil général du 20 juin 2025

Préavis municipal N° 03-2025

Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2024

GESTION

Au cours de l'année 2024, la Municipalité s'est réunie à 22 reprises pour traiter les différentes tâches qui lui sont assignées.

Les membres de la Municipalité ont participé aux assemblées des diverses associations régionales et intercommunales, dont principalement :

ARAS - Plateforme d'action sociale pour la région Jura-Nord vaudois.

ACRG – Association à buts multiples des communes de la Région de Grandson. Cette association maîtrise la santé et la sécurité au travail, la surveillance des chantiers ainsi que l'approvisionnement de l'eau.

ASIGE – Association Scolaire Intercommunale Grandson et Environs.

Association forestière du 7^{ème} arrondissement.

Entente intercommunale de la déchetterie.

Association intercommunale pour la collecte de sous-produits animaux (Clos d'équarrissage).

Entente intercommunale pour l'épuration des eaux usées.

ORPC Jura-Nord vaudois.

UCV (Union des communes vaudoises).

SDIS Sainte-Croix-Pied de la Côte.

La Municipalité est membre également des associations :

AVASAD, ADNV, EHnv, EMS de Corcelles, STRID SA.

POPULATION

Grandevent compte 241 habitants au 31.12.2024.

COMPTES 2024

Les comptes 2024 présentent le résultat suivant :

- Revenus	CHF	1'364'959.60
- Charges	CHF	1'386'658.91
- Soit un excédent de charges de	CHF	21'699.31

Le budget 2025 présentait un excédent de charges de CHF 42'967.-.

Les commentaires suivants expliquent un certain nombre d'écarts par rapport au budget que nous avons jugé utile de préciser ici. Si vous avez d'autres questions, nous y répondrons volontiers.

102.317 Manifestations et réceptions

Sortie de la Municipalité avec le municipal sortant et la sortie d'alpage.

11.318.1 Place de tir Vugelles ; décharge « Echatelards »

Recours induisant des frais d'avocat.

32 Forêts

La perte budgétisée était supérieure à la perte réelle en raison du prix de vente du bois intéressant en fin d'année.

35.314 Entretien immeuble et fontaines

L'isolation de l'ancien collège a été effectuée pour CHF 16'560.-.

42.352 Aménagement du territoire PGA PACom

Recours PACom induisant des frais d'avocat.

43.314 Entretien des routes

Travaux de réfection des chemins dont 2 sur les 3 prévus sont rénovés.

43.452.1 Dépassement thématique

Le montant de CHF 148'891.- devrait nous être versé selon le décompte de la péréquation 2024.

46.352 Participation à la STEP

Régularisation du décompte 2023 dans la comptabilité 2024. Le décompte 2024 ne nous est pas encore parvenu.

81.314 Frais d'exploitation (eaux)

Entretien du réservoir et arriérés de facturation 2021.

81.435 Vente de l'eau

Rattrapage du prix de l'eau 2023.

BILAN

Le capital de la commune au 31.12.2024 se monte à CHF 186'760.46.

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Grandevent vous demande de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Grandevent

- vu le préavis n° 03-2025 sur proposition de la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

d'approuver les comptes 2024 tels que présentés.

Les comptes ont été approuvés par la Municipalité dans sa séance du lundi 12 mai 2025 pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La secrétaire a.i.

D. Ruetschi

M. Rauber